



Fiche descriptive de la formation

Référent·e de site

Compostage autonome en établissement



Cette formation comprend les modules RS11 et GC23 de la formation Prévention et Gestion de Proximité des biodéchets (PGProx).

C'est l'occasion de renforcer ses connaissances sur les différentes matières organiques, la vie du compost, les outils utiles et les gestes techniques pour réaliser le compostage. On aborde également les spécificités des sites de compostage autonome en établissement en faisant un point sur les exigences réglementaires. Enfin, l'objectif est de travailler en collectif pour trouver des solutions d'organisation réalisables afin de pérenniser la gestion des biodéchets sur place.

Public

A l'attention des référents de site de compostage en établissement engagés ou souhaitant s'engager dans une opération de compostage autonome en établissement et acquérir les bases du compostage afin de pouvoir réaliser les gestes nécessaires à la réalisation d'un bon compost ainsi que les bases de la gestion d'un site de compostage.

Pré-requis : Pas de pré-requis.

PSH : pour plus d'infos concernant l'accès aux personnes en situation de handicap, contactez Christine Arzac : christine@humusetassocies.org

Objectifs

- Savoir identifier les déchets compostables et non compostables
- Apprendre ou renforcer ses connaissances de bases
- Découvrir et comprendre le rôle des bactéries et des champignons
- Connaître les gestes clefs au quotidien
- Acquérir un langage commun
- Apprendre à reconnaître un compost mûr
- Mettre en œuvre une opération de compostage autonome en établissement (école, crèche etc.)
- Identifier les enjeux de son territoire et définir le type d'opérations envisageables sur son territoire ;
- Qualifier les déchets organiques concernés par le compostage autonome en établissement ;
- Organiser le lancement et/ou renforcer la vie d'un site/constituer une équipe ...

Infos pratiques

Dates

A définir

Durée de la formation

2 demi-journées - 7h

Lieu

A définir

Accès

La formation se réalise en salle de formation avec des déplacements sur sites à proximité.

Coût

Variable en fonction de la commande (INTRA ou INTER)

Financement

Variable en fonction du commanditaire

Pour plus de renseignements et pour les inscriptions, contactez-nous :

Christine Arzac

administration@humusetassocies.org

07 71 14 69 21

Plus d'infos sur nos formations :

humusetassocies.org/formation/

RS11 : gestion domestique des déchets de jardin et déchets de cuisine

Approche théorique

- Définition du compostage et des matières fermentescibles
- Principes de base du processus du compostage

Approche pratique

- Ouverture de plusieurs composteurs en fonctionnement
- Manipulation des matières, exercices d'observations, diagnostic
- Échanges d'astuces et partage d'expériences

GC23 : Mettre en œuvre une opération de compostage autonome en établissement

Approche théorique

- Rappel de l'organisation sur son territoire
- Présentation de la réglementation (notamment arrêté du 9 avril 2018 et du registre de suivi)

Approche pratique

Mise en œuvre de compostage autonome en établissement :

- Diagnostic du site en place
- Approche méthodologique, analyse d'exemples, étude de cas concrets, visites.
- Amélioration et déploiement du projet avec l'équipe en charge du site de compostage.

A savoir :

Formateur

Humus & associés est une association spécialisée dans la formation et l'animation de territoire sur les thématiques de la valorisation des matières organiques. L'intervenant pour cette formation est Antony Guyochet.

Moyens pédagogiques & techniques

La pédagogie s'inspire des méthodes d'éducation populaire faisant appel aux connaissances des stagiaires et à une participation active.

La formation allie apport théorique (en centre de formation) et apport pratique (visites de sites et témoignages).

Le matériel à fournir éventuellement par le stagiaire sera précisé dans la convocation.

Nombre de places

Minimum 6 personnes
Maximum 16 personnes

Indicateurs

Pas d'indicateurs car cette formation n'a pas été faite en 2022